Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026

Impôts 2026, le Vaucluse à l'heure de la déclaration



La campagne de déclaration des revenus 2025 est ouverte depuis le 9 avril et s'achèvera le 4 juin pour le Vaucluse. « Dans un département marqué par des revenus modestes et une forte dépendance aux aides sociales, déclarer, même sans être imposable, reste une étape essentielle », rappelle Michel Laffitte, directeur départemental des finances publiques de Vaucluse. Entre dématérialisation accrue, nouvelles obligations et réalités locales, mode d'emploi d'un rendez-vous fiscal incontournable.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026



Myriam Chiappa, Marie-Laure Roussillon et Michel Laffitte Copyright MMH

C'est un rituel administratif, mais aussi un acte civique : la déclaration des revenus 2025 a débuté le 9 avril 2026. Pour les habitants du Vaucluse, classé en zone 3, la date limite de déclaration en ligne est fixée au 4 juin, tandis que les déclarations papier doivent être déposées avant le 19 mai.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026



Copyright Finances publiques de Vaucluse

Un calendrier à ne pas manquer

Ce calendrier différencié selon les départements vise à lisser les flux et à éviter la saturation des services fiscaux. Une organisation rodée, mais qui exige vigilance : passé ces échéances, les régularisations deviennent plus longues et parfois pénalisantes.

Déclarer, même sans revenus

Le Vaucluse compte environ 364 000 foyers fiscaux, dont seulement 44,7% sont imposables, un taux révélateur d'un niveau de revenus inférieur à la moyenne nationale qui est de 41,5 millions de foyers dont 19,6 millions sont imposables soit 45% des foyers. Dans ce contexte, la Direction départementale des finances publiques insiste : déclarer ses revenus est obligatoire, même lorsqu'on n'est pas imposable.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026



Copyright Finances publiques de Vaucluse

Soyons pragmatiques

L'explication est pragmatique : l'avis d'imposition -ou de non-imposition- est un document clé pour accéder à de nombreuses aides comme le logement, les prestations sociales et les bourses rappellent Michel Lafitte et Myriam Chiappa, responsable de la division particuliers et professionnels. Or, chaque année, des contribuables oublient cette formalité et se retrouvent sans justificatif au moment d'en faire la demande.

Une fiscalité qui reflète les fragilités du territoire

Le poids de l'impôt dans le département donne la mesure de cette réalité sociale. En Vaucluse, 2,6 milliards d'euros d'impôts sont collectés, dont une large part issue de l'impôt sur le revenu et des taxes locales. Mais cette contribution repose sur une base fiscale contrastée, entre ménages modestes nombreux et contribuables plus aisés. Cette dualité explique aussi la vigilance accrue des services fiscaux sur les erreurs ou omissions, souvent qualifiées par Michel Laffitte de 'fraude du quotidien' : une case mal remplie, un crédit d'impôt mal évalué…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026

Type de dépenses	Code	Nature de l'organisme	Modalité d'intervention
Emploi direct d'un salarié pour effectuer du ménage à domicile	BDF entretien de la maison et travaux ménagers	salarié à domicile	emploi direct
Appel à une association qui joue le rôle de mandataire pour des petits travaux de jardinage à domicile	BDG petits travaux de jardinage	association	mandataire
Appel à une société qui met à disposition un de ses salariés pour des petits travaux de bricolage	BDH travaux de petit bricolage	entreprise	mise à disposition
Appel à une société prestataire pour garder un enfant de moins de 3 ans à domicile	BDA garde d'enfants de moins de 3 ans	entreprise	prestataire

les usagers doivent désormais préciser la nature de l'organisme de services à la personne (salarié à domicile, association, société prestataire, etc.) et les modalités d'intervention de l'organisme de service à la personne (emploi direct, mandataire, mise à disposition d'un salarié)
pour pouvoir enregistrer leur demande. Copyright Finances publiques

Le numérique s'impose, sans effacer le terrain
La déclaration en ligne est désormais la norme. À l'échelle locale, près de 80% des usagers déclarent leurs revenus via Internet, contre une minorité encore attachée au papier. Dans la continuité des années précédentes, l'administration poursuit la réduction de l'envoi de formulaires papier, pour des raisons à la fois budgétaires et environnementales. Pour autant, le Vaucluse maintient une logique de proximité : accueil physique dans plusieurs centres, permanences locales, assistance téléphonique nationale et départementale. Un équilibre entre modernisation et accompagnement, crucial dans un territoire où la fracture numérique reste une réalité.

Ce qui change en 2026
Cette campagne se distingue par des ajustements plus que par une réforme de fond. « Le barème a été revalorisé de 0,9%, pour tenir compte de l'inflation et éviter une hausse mécanique de l'impôt, souligne Marie-Laure Roussillon, adjointe au pôle gestion fiscale. Les Crédits d'impôt sont mieux encadrés, notamment pour les services à la personne, avec des informations plus détaillées à fournir. Ainsi pour les Dons aux associations, le plafond est porté à 2 000€ avec une réduction de 75% pour les organismes d'aide aux plus démunis. Enfin, la Déclaration immobilière reste systématiquement à actualiser : les propriétaires doivent vérifier chaque année l'occupation de leurs biens. Autre évolution notable : la montée en puissance des outils numériques, avec application mobile enrichie, messagerie sécurisée et double authentification pour sécuriser les accès.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026

4. Régime des locations meublées non professionnelles

L'article 7 de la loi Le Meur n° 2024-1039 du 19 novembre 2024 visant à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale prévoit que pour l'imposition des revenus de la location meublée non professionnelle au régime micro-BIC perçus en 2025, soient modifiés le taux d'abattement et le seuil applicable aux locations de meublés de tourisme non classés comme suit :

	Seuils micro (art. 50-0 1°)		Abattement (art. 50-0 2°)	
	Revenus 2024	Revenus 2025	Revenus 2024	Revenus 2025
Location saisonnière non classée	77 700 €	15 000 €	50 %	30 %
Location saisonnière classée et chambres d'hôtes	188 700 €	77 700 €	71 %	50 %

Copyright Finances publiques de Vaucluse

Le Vaucluse, territoire fiscal contrasté

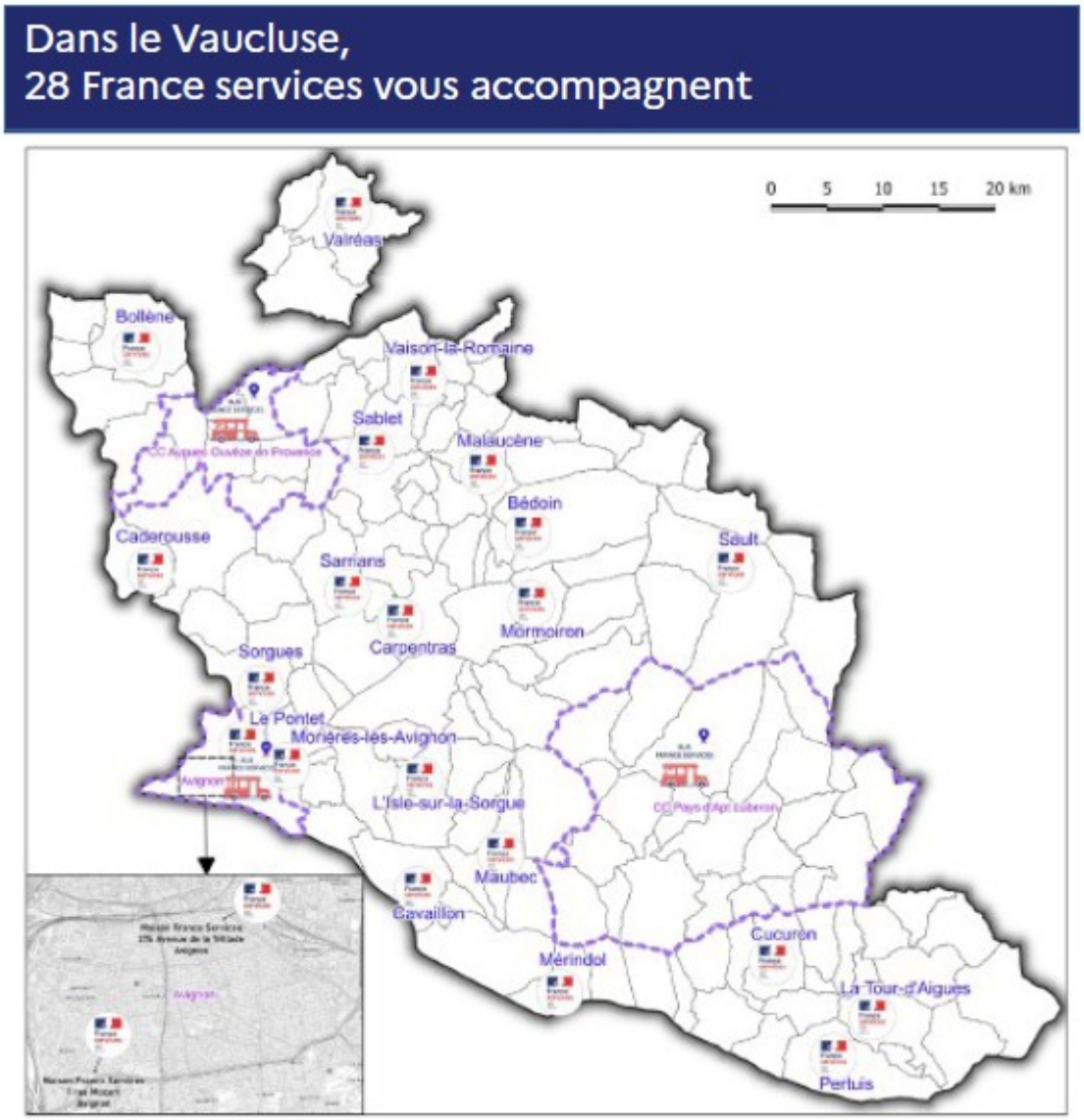
Avec 2,6 milliards d'euros d'impôts collectés, le Vaucluse offre une photographie saisissante de son économie : un territoire où la fiscalité repose autant sur les ménages que sur l'activité économique. Côté particuliers, 524M€ d'impôt sur le revenu sont acquittés par 163 000 foyers imposables, soit moins d'un foyer sur deux. Cette donnée rappelle le poids des revenus modestes dans le département. À cela s'ajoutent 495M€ de taxe foncière, véritable pilier des finances locales, loin devant les 39,2M€ issus des résidences secondaires, révélateurs d'un marché immobilier au double visage. Les 132,2M€ de droits de mutation traduisent, eux, la vitalité, mais aussi la sensibilité, du marché patrimonial. En miroir, les entreprises constituent le socle le plus massif : 1,3 milliard d'euros de TVA, soit la première source de recettes fiscales, loin devant la fiscalité directe économique (97,4M€ de CFE, cotisation foncière des entreprises, et 16,8M€ de CVAE, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Une hiérarchie qui souligne la dépendance du territoire à la consommation et à l'activité commerciale. Enfin, la lutte contre la fraude complète ce paysage. En 2025, près de 49M€ ont été redressés à l'issue de 3 450 contrôles, majoritairement ciblés sur des irrégularités du quotidien. Plus en amont, 1,66M€ de fraude ont été évités, notamment sur les crédits d'impôt. Au total, une mécanique fiscale dense au coeur d'un territoire : fragile, actif, et sous étroite vigilance.

Une démarche simple… mais stratégique

Derrière l'apparente routine, la déclaration d'impôt reste un moment clé de la relation entre citoyens et administration. « Elle conditionne non seulement le montant de l'impôt, mais aussi l'accès aux droits, la transparence fiscale et l'équité entre contribuables. C'est un outil de pilotage public, dans un département où les équilibres sociaux sont fragiles, souligne Michel Laffitte qui prévient : Déclarer, ici, ce n'est pas seulement s'acquitter d'une obligation : c'est faire valoir ses droits et exister dans le système social.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026



Copyright Finances publiques de Vaucluse

Les infos pratiques

Les dispositifs d'accompagnement des usagers : Comment se renseigner pendant la campagne déclarative : impots.gouv.fr/accueil. Par téléphone, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h au 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel). Pour les personnes sourdes ou malentendantes via le service Acceo : 08 09 401 40. Aux guichets des Finances publiques à Apt, Avignon, Carpentras, Cavaillon et Orange les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h30. Auprès des 28 établissements France services.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Mireille Hurlin le 13 avril 2026

ANNEXE : CALENDRIER DES PERMANENCES DE LA DDFiP DE VAUCLUSE EN ÉTABLISSEMENTS FRANCE SERVICES

EFS	DATES INTERVENTION	HORAIRES
BEDOIN	04/05/26	13h30 à 16h30
	11/05/26	
BOLLENE	05/05/26	13h15 à 17h00
CADEROUSSE	07/05/26	13h à 17h00
MALAUCENE	07/05/26	13h30 à 16h45
MORMOIRON	05/05/26	13h30 à 16h30
SAULT	18/05/26	8h30 à 16h00
SABLET	11/05/26	13h00 à 16h00
SARRIANS	11/05/26	13h30 à 17h00
VAISON-LA-ROMAINE	19/05/26	13h30 à 17h00
VALREAS	12/05/26	14h00 à 17h00
	20/05/26	
LE PONTET	21/04/26	8h30 à 12h00
	28/04/26	
	05/05/26	
	12/05/26	
	19/05/26	
	26/05/26	
SORGUES	22/04/26	13h30 à 16h30
	29/04/26	
	06/05/26	
	13/05/26	
	20/05/26	
	28/05/26	
MORIÈRES	22/04/26	13h30 à 16h30
	29/04/26	
	06/05/26	
	13/05/26	
	20/05/26	
	28/05/26	
ISLE-SUR-SORGUE	21/04/26	13h30 à 16h30
	28/04/26	
	05/05/26	
	12/05/26	
	19/05/26	
	26/05/26	
PERTUIS	24/04/26	8h30 à 12h00
	22/05/26	
	29/05/26	
LA TOUR D'AIGUES	24/04/26	13h30 à 16h30
	22/05/26	
	29/05/26	
MONTEUX	18/05/26	13h30 à 17h30

Copyright Finances publiques de Vaucluse

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !